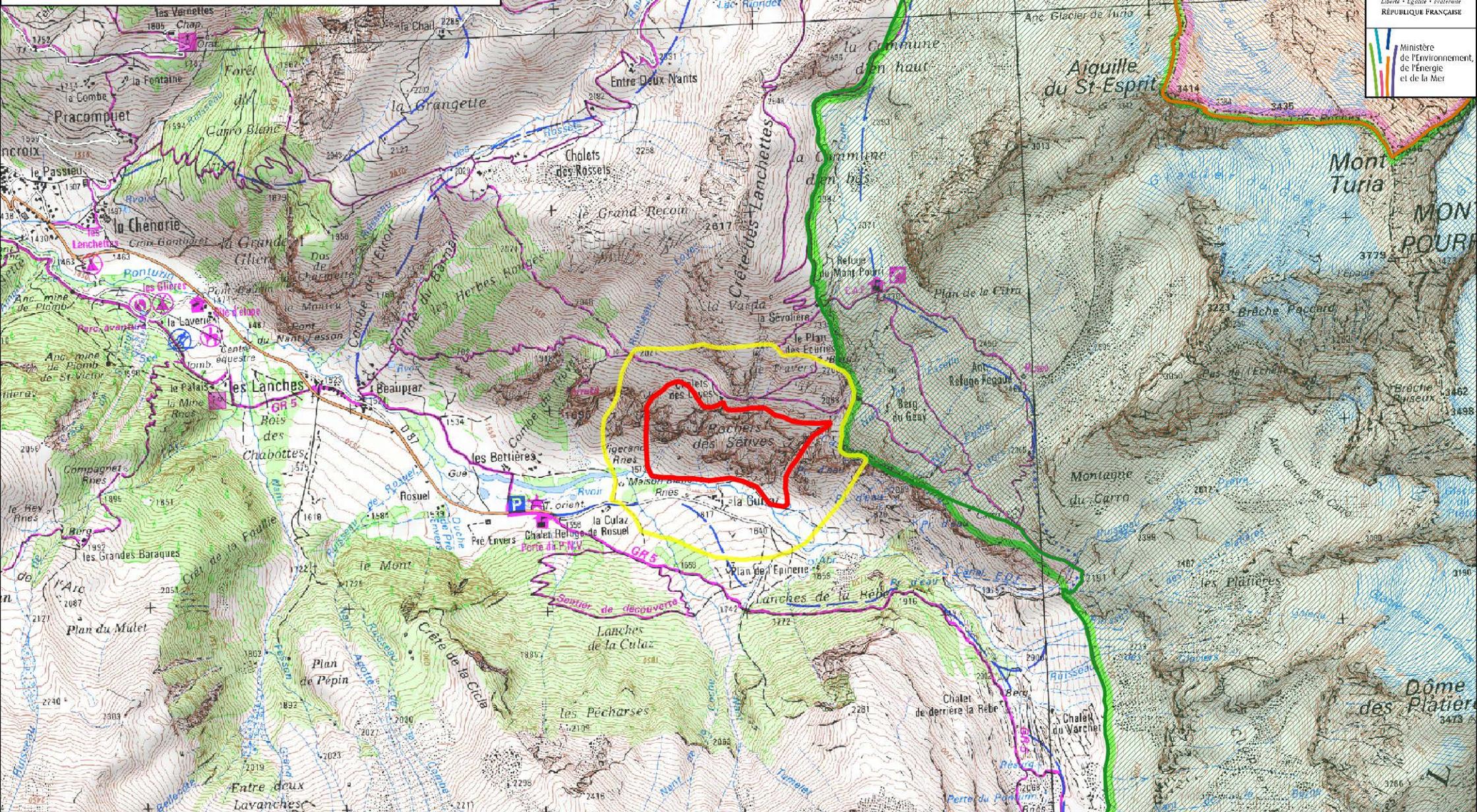


# Zone de Sensibilité Majeure pour l'aire de Gypaètes barbus de Peisey 2



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Environnement,  
de l'Énergie  
et de la Mer



-  Réserve naturelle : survol interdit à moins de 1000m du sol
-  Cœur du Parc national et réserves naturelles : survol interdit à moins de 1000m du sol
-  Toute activité à éviter du 1er novembre au 15 août
-  Toute activité bruyante dont le survol motorisé à moins de 1000m du sol à éviter du 1er novembre au 15 août



0 0.5 1 km